

LE MAG INFO MAGNELAY MONTIGNY

N° 12
Avril /
Mai 2024

Vie communale



Les écoles



Entretien



Sport



**Les écoles :
un investissement pour l'avenir**



MAGNELAY
MONTIGNY



05
Fév

Distribution des bons d'achat pour les aînés



22
Fév

Passage de l'Attestation de Première Education à la Route (APER) pour les CM2



05
Avr

Remise des médailles du travail chez Flexico

Grand Or
Mme Marie-Jeanne HERMIER, 43 ans d'ancienneté
Or
M. Christophe HOEDT, 34 ans d'ancienneté

Nous souhaitons une bonne retraite à Mme Chantal MENNESSIER, ouvrière qualifiée, 43 ans d'ancienneté et à M. Thierry CUNY, agent de maîtrise, 37 ans d'ancienneté.

La commune met en vente une maison rue des Tilleuls

Nature du bien : Maison à usage d'habitation

Adresse : 1 rue des Tilleuls 60420 Maignelay-Montigny

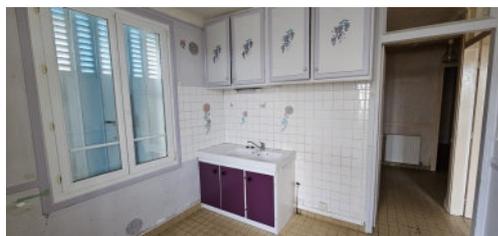
Description : Maison d'habitation indépendante. Elle se compose au rez-de-chaussée d'une cuisine, salle à manger/salon, salle de bains, WC séparés, 2 chambres. A l'étage, d'une chambre et d'un grenier aménageable. Garage, sous-sol complet et jardin clos. Menuiseries PVC, volets métalliques, chauffage central au gaz, diagnostics réalisés.

Surface de la parcelle : 379 m²
Surface avec garage : 110 m²
Surface habitable : 85 m²



Prix estimé : 150 000 €
Visites possibles sur rendez-vous

Renseignements :
Mairie de Maignelay-Montigny
rue François Mitterrand
☎ 03 44 51 14 01
mairie@maignelay-montigny.fr



Sommaire

■ Retour en images	p. 2	■ L'enfance, la jeunesse, les écoles	p. 9, 16	■ Le sport	p. 13 - 14
■ La vie communale	p. 3 - 7	■ Entretien	p. 10 - 11	■ En route vers les JO	p. 15, 20
■ La bibliothèque	p. 8	■ Le cadre de vie	p. 12	■ La vie pratique	p. 17
■ La vie associative	p. 18 - 19				

■ ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à la salle Marcel Ville.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...).

Pour voter lors de ces élections, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales soit en ligne jusqu'au 1^{er} mai, soit en mairie jusqu'au 3 mai 2024.



■ FÊTE DE LA MUSIQUE : RECHERCHE DE MUSICIENS OU GROUPES

La Fête de la Musique aura lieu le mardi 18 juin à la salle Marcel Ville de 19h30 à 22h.

Vous avez des talents de chanteur ? Vous êtes musicien ou faites partie d'un groupe de musique ?

Si vous souhaitez vous produire à cette occasion, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie :

☎ 03 44 51 14 01
mairie@maignelay-montigny.fr



■ DÉCHETS VERTS : COLLECTE 2024



La collecte des déchets verts a débuté le mercredi 3 avril dans notre commune et s'arrêtera le 30 octobre sans interruption.

Sortez vos sacs la veille au soir, pas plus de 5 par foyer, sacs avec le logo Communauté de Communes du Plateau Picard. Sont concernées uniquement les tontes de gazon et les petites tailles de haies. En aucun cas, les tas de broussailles ou de grosses branches déposés sur le trottoir à même le sol ne seront ramassés.

Pour vous débarrasser de vos déchets verts toute l'année, pensez au compostage ou à la déchetterie. Le dépôt y est gratuit pour les particuliers.

Renseignements : pôle environnement de la Communauté de Communes
☎ 03 69 12 50 70

En bref...

■ MARCHÉ DU VENDREDI MATIN : EMBLEMES GRATUITS

Les emplacements pour le marché du vendredi matin sont **gratuits** depuis le 1^{er} octobre dernier.

Si vous souhaitez vous installer, prenez contact avec la mairie ☎ 03 44 51 14 01 ou par mail : mairie@maignelay-montigny.fr

■ LA POSTE : NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 1^{er} avril dernier, La Poste de Maignelay-Montigny est ouverte :

- du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- le samedi : 9h-12h



■ PERMANENCES DES IMPÔTS

Pour vous aider à remplir votre déclaration des revenus 2023, un agent des finances publiques assurera une permanence **sur rendez-vous** les :

→ **Mardis 21 mai et 4 juin**
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

MCD de Maignelay-Montigny
1 rue Antoine Marminia
☎ 07 61 82 28 42 ou 03 44 10 82 35



C'est voté !

■ M. le Maire procède à l'installation de Mme Anik Mats, nouvelle conseillère municipale suite à la démission de Mme Carine Bouchart qui a quitté la commune.

■ Désignation d'un délégué au Centre Communal d'Action Sociale. Mme Joëlle Browet est nommée à ce poste.

■ Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Scolaire. M. Jean-Pierre Czepczynski est nommé à ce poste.

■ Désignation d'un délégué suppléant au Conseil d'Administration du Collège. M. Eric Ruchot est nommé à ce poste.

■ Suite au décès de la locataire, il a été décidé de la mise en vente d'une maison à usage d'habitation rue des Tilleuls dont la commune est propriétaire (voir annonce page 2).

■ Le conseil municipal a validé le dispositif des Zones d'Accélération des Energie Renouvelables (ZAER). Ce dispositif permettra de faciliter le développement des énergies renouvelables, notamment l'implantation de panneaux photovoltaïques. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur les différents projets restera déterminant. Les cartes sont visibles sur le site de la mairie : www.maignelay-montigny.fr

Le registre des délibérations est disponible sur le site : www.maignelay-montigny.fr

■ VISITE D'ENTREPRISES

Le président de la Communauté de Communes du Plateau Picard M. Olivier de Beule, la vice-présidente Mme Isabelle Barthe, le vice-président et Maire de Maignelay-Montigny M. Denis Flour accompagnés du chargé de développement économique de la CCPP M. Adrien Duchauffour sont allés le 19 mars dernier, à la rencontre de plusieurs entreprises de la commune :

❖ **Tessi 2M** - Digitalisation des processus documentaires

L'entreprise Tessi 2M propose une offre de digitalisation des processus documentaires permettant de numériser, de centraliser et d'archiver toutes les informations de leurs clients en un minimum de temps, en toute sécurité. L'entreprise compte 85 salariés sur son site de Maignelay-Montigny ce qui en fait le 1^{er} employeur de la commune.

❖ **Flexico** - Fabricant et fournisseur d'emballages souples, refermables et éco-responsables

Flexico fabrique, depuis plus de 70 ans, des solutions d'emballages refermables qui s'adaptent à tous les domaines d'activité. Doté d'un savoir-faire unique avec ses 4 usines de production réparties en Europe (France, Allemagne et Espagne). Actuellement, l'entreprise a 160 brevets actifs sur ses systèmes de fermeture afin de proposer des solutions qui facilitent la vie de ses clients.



❖ **Lerouge Apiculture** - Fabrication et vente de matériel apicole

Depuis 1878, les établissements Lerouge sont consacrés à l'Apiculture et au matériel apicole et ont servi des générations d'apiculteurs passionnés, amateurs comme professionnels. L'entreprise est pionnière dans son domaine et la plus ancienne entreprise française spécialisée dans la vente de matériel apicole. Au-delà de la commercialisation de ce matériel, la maison Lerouge doit sa renommée à la fabrication de plaques de cire gaufrée dont elle a le secret.

❖ **Plaisir Beauté & Ongles** - Institut d'esthétique et nail artiste

Charlotte Lemette a très récemment déménagé son activité au 10 rue Georges Normand. Elle propose tous services d'esthétique mais est surtout une nail artiste talentueuse. Cette prothésiste ongulaire dessine avec précision des personnages animés.

L'occasion d'échanger avec des entrepreneurs dynamiques qui prouvent chaque jour que le Plateau Picard est un territoire attractif.

L'occasion également pour le président du Plateau Picard et le maire de Maignelay-Montigny de montrer leur volonté d'accompagner les entreprises dans leur développement.



NOUVELLES ACTIVITÉS

VIE ÉCONOMIQUE

◆ O'Salunel

Massages bien-être et soins énergétiques

Vanessa, diplômée d'un CAP esthétique cosmétique parfumerie et certifiée vous accueille dans son cabinet ou se déplace dans votre entreprise

Mme Vanessa Si Hadj Mohand
5 rue Georges Normand ☎ 06 20 09 11 79
✉ osalunel.sv@outlook.fr
(uniquement sur rendez-vous)



◆ The Barber

Coiffeur barbier homme / enfant

Du mardi au samedi de 10h à 19h

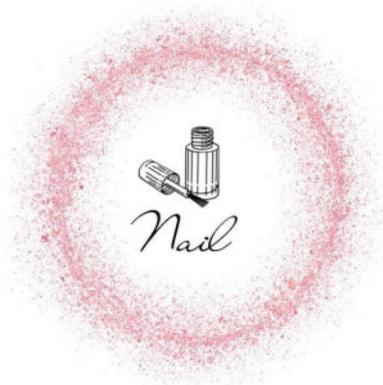
rue de l'Eglise
☎ 07 48 54 45 96
Insta : Gentleman Barber



◆ Nail

Prothésiste ongulaire

Mme Sarah Dupont
2 rue Marceau Objois (salon Couleur & Beauté)
☎ 09 80 72 92 48
Facebook : Nail89



◆ Plaisir Beauté & Ongles

Institut d'esthétique et nail artiste

Charlotte propose également dans sa boutique les produits de Belles Bulles (savons, bougies), des bijoux de "Les Perles d'Angèle" et des bougies de "Candles & Co", artisan cirier.

Mme Charlotte Lemette
10 rue Georges Normand ☎ 06 10 05 47 91



SECURITE



Nous adressons toutes nos félicitations au Major Anthony Nicvert, commandant de la gendarmerie de Maignelay-Montigny et à l'ensemble des gendarmes pour l'interpellation des 3 malfaiteurs qui avaient crevé des pneus à Tricot, Maignelay-Montigny, Méry-la-Bataille, Courcelles-Epayelles, Le Ployron et Montiers.

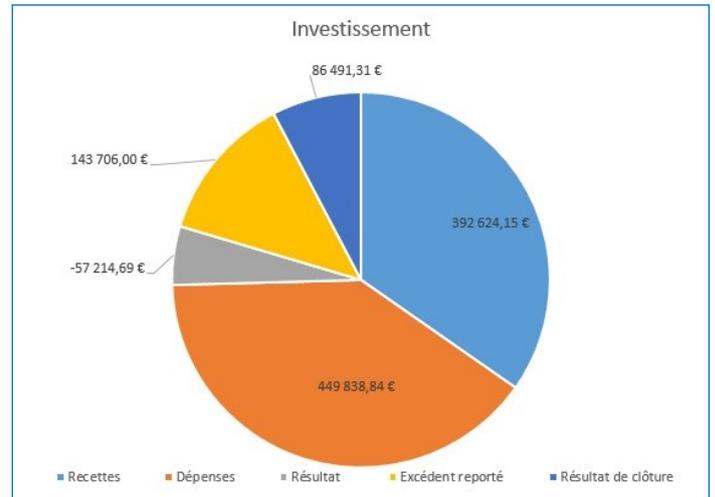
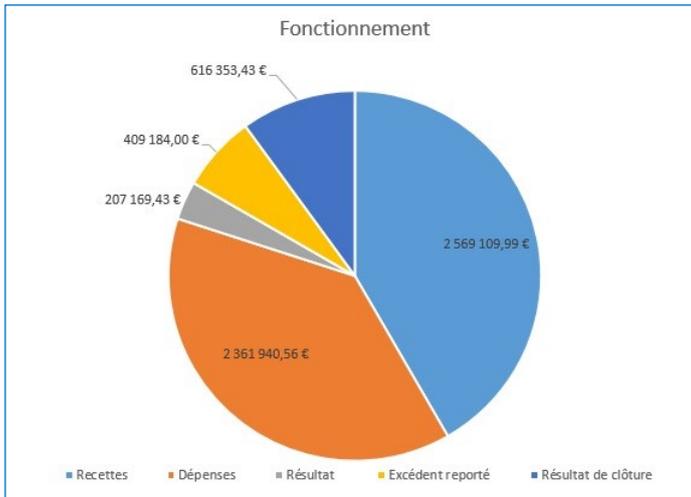
Le Major Nicvert tient à préciser que la résolution de cette enquête a été possible grâce à la vidéo protection de Maignelay-Montigny et à la participation du policier municipal.

A noter que les 3 auteurs ne sont pas originaires de notre commune.

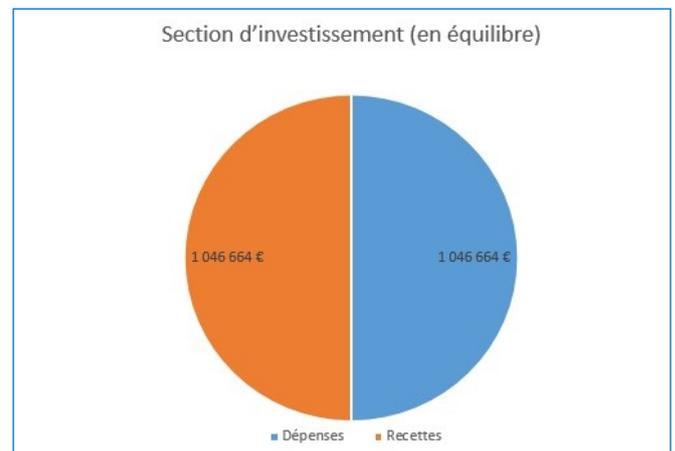
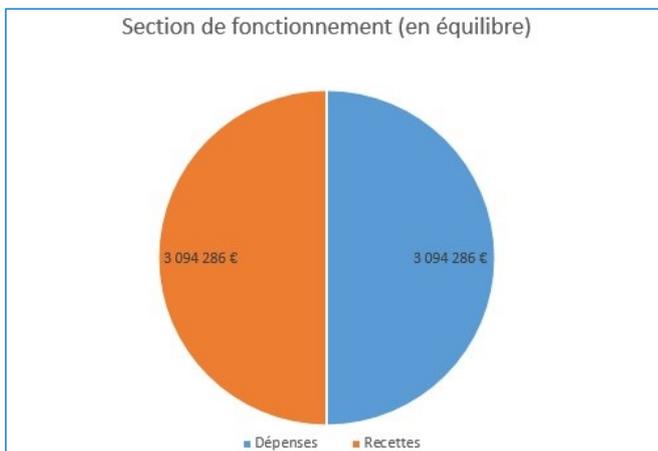


LE BUDGET

■ Le conseil municipal a validé le compte de gestion et le compte administratif 2023 :



■ Puis, il a approuvé le budget primitif 2024 de la manière suivante :



■ *Le budget d'une commune est structuré en 2 sections. Celle de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Et celle d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.*

❖ **La section d'investissement** prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à court, moyen et long termes. Elle concerne des programmations, en dépenses et en recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

→ En **dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, de matériels, d'informatique et numérique, de véhicules, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

→ En **recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes

perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus (par exemple : des subventions relatives à la rénovation ou la construction de bâtiments, à l'aménagement et l'amélioration du cadre de vie, ...).

❖ **La section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux ; à l'identique d'un budget familial : les ressources d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre.

→ Les **recettes** de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, périscolaire, centres de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions venant d'organismes partenaires comme la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise.

→ Les **dépenses** de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien courant et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

■ NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Grâce aux efforts de gestion menés depuis de nombreuses années, nous pouvons nous appuyer sur la bonne santé financière de notre commune et poursuivre nos objectifs.

Priorité à la jeunesse

Commençons par l'éducation.

Le syndicat scolaire auquel nous appartenons a récemment voté un budget de fonctionnement de 467 000 € comportant notamment une augmentation de 10 % des crédits pour l'achat des fournitures scolaires.
(Pour info, Maignelay-Montigny contribue à plus 80 % au budget de ce syndicat chapitre 65 / article 65568 : 323 000 €).

La jeunesse c'est aussi le périscolaire, le centre de loisirs et la cantine.
Nous ne prévoyons toujours pas d'augmenter la participation des familles.

Soutien à nos associations +18 % : 37 000 € contre un peu plus de 30 000€ l'an dernier.

Sécurité : un investissement de 44 400 € dans le domaine de la sécurité routière.
(plots LED déjà installés et 2 aménagements de voirie...)

Patrimoine : bâtiments communaux, éclairage public, voirie, monuments historiques, amélioration du cadre de vie, cimetières au total 336 000 €.

Sport : stade Minigrip 374 000 € (vestiaires)

Aides sociales : 7 000 € pour le Centre Communal d'Action Sociale

A cela il convient d'ajouter :

- **Reprise de la tonte** par nos services : achat d'un véhicule et de matériels divers de tonte et d'entretien pour les services techniques (115 380 €)
- **Révision allégée du PLU** pour permettre le projet de réhabilitation du château et l'aménagement du parc (9 205 €)



- Définition du programme technique des travaux de rénovation de la salle du **Marmouset** (1 200 €) pour le lancement du marché de maîtrise d'œuvre.

- Maintenir le niveau et la qualité des services rendus aux habitants

- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt (aucun emprunt n'est prévu encore cette année)

- Investir en mobilisant les subventions auprès de nos partenaires institutionnels, chaque fois que possible

Voilà ce qui nous a guidés dans l'élaboration de notre budget.

CONCLUSION GENERALE : conjuguer PRUDENCE & AMBITION !

Les prévisions budgétaires qui vous sont proposées reflètent la prudence nécessaire pour tenir durablement l'objectif de développement de notre commune avec des projets de grande ampleur qui vous sont présentés avec la certitude d'un accompagnement financier de nos partenaires institutionnels.

Les efforts de gestion engagés par notre commune permettent heureusement de bénéficier d'une situation financière saine. Le solde des exercices précédents, l'évolution favorable des bases fiscales de l'Etat et de la DGF sont des atouts sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour maintenir une politique volontariste d'investissement en faveur des habitants.

Néanmoins, il convient toujours de rester prudent pour ménager l'avenir et il me semble nécessaire de s'efforcer encore de ne pas augmenter la fiscalité.

Les choix que je vous propose résultent d'une logique de développement qui favorise les projets prioritaires utiles aux Maignemontoises et aux Maignemontois.

Les conditions étant réunies, **je vous propose de ne pas augmenter les taux de fiscalité, pour la 12^e année consécutive.**

Telles sont les orientations générales qui sont traduites en chiffres dans le projet de budget primitif que je vous propose pour l'année 2024.

Extraits de la "Note de présentation du budget primitif 2024" présentée par M. Denis FLOUR, Maire aux conseillers municipaux

La vie communale : la bibliothèque

■ Un nouvel espace dans votre bibliothèque : Facile à Lire

Il s'agit d'un espace où "c'est facile à lire". Un espace attrayant, ouvert à tous, bien visible dès l'entrée dans la bibliothèque proposant des livres "plus faciles à lire" présentés de face à ceux qui ne lisent pas ou peu, ou en difficulté avec la lecture.

Un livre Facile à lire : c'est quoi ?

Un livre "Facile à lire" s'identifie par des critères précis et objectifs en rapport avec sa forme (texte court, police assez grande, chapitres courts...) et son contenu (récit de qualité, simple mais pas simpliste au sujet valorisant).

Catégories des livres faciles à lire :

- romans
- contes
- albums
- BD
- biographies
- histoires vécues
- récits de vie
- roman-photo
- livres d'art, d'artiste, de poésie, beaux livres
- documentaires et revues accessibles à tous



■ Prix Ficelle 2024



Enfants et adultes, votez pour votre album préféré !

→ du samedi 06 avril au samedi 1^{er} juin 2024

Le Prix Ficelle est un prix littéraire qui met à l'honneur la littérature jeunesse, récompensant un album dans chacune des trois catégories proposées : la première est accessible aux 3-5 ans, la seconde destinée aux 6-7 ans et la dernière aux 8-10 ans.

Pour cette édition 2024, 15 nouveaux albums ont été sélectionnés. Vous pouvez voter pour votre livre préféré à la bibliothèque jusqu'au 1^{er} juin.

En 2023, vous avez été plus de 188 votants !

Les albums sont consultables sur place aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Accès libre et gratuit

■ Atelier d'écriture et dédicace avec Coralie Caulier

→ Vendredi 14 juin 2024

18h30 - 20h00 : Atelier d'écriture gratuit

« Autour d'un thème commun, découvrons ou redécouvrons la joie de l'écriture. Si l'idée de jouer avec les mots en construisant une histoire courte vous séduit, n'hésitez pas à vous inscrire. Prendre plaisir à éveiller son imaginaire sera le principal mot d'ordre ! »

Aucun niveau requis. Places limitées

20h00 - 21h00 : Séance de dédicaces de ses 3 ouvrages (dont le dernier sorti en janvier 2024). *Suivi d'un pot de l'amitié*

Inscriptions et réservations avant le 7 juin pour l'atelier d'écriture



■ Ateliers créatifs

Si vous avez envie de partager un moment de création, nous vous proposons diverses activités manuelles.

La création sera postée sur notre page Facebook une semaine avant.

C'est gratuit et ouvert à tous !
Inscriptions conseillées

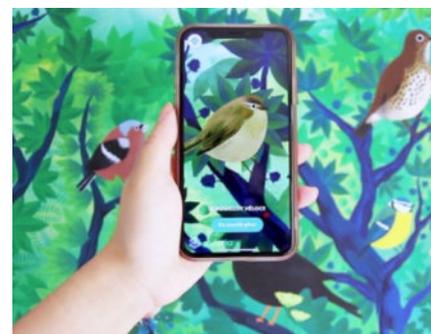
Prochains rendez-vous :

- 10 avril
- 22 mai
- 12 juin
- 3 juillet

de 10h à 12h et
de 14h à 18h



■ Exposition interactive : Observons les oiseaux



Avec cette exposition mêlant panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques, apprenez à reconnaître les oiseaux et leur chant. Il vous sera ensuite plus facile de les observer dans la nature ! Découvrez aussi les relations entre les hommes et les oiseaux : littérature, musique, environnement...

→ du 14 au 30 mai

Conte "Autour des oiseaux"

→ mercredi 29 mai à 15h

■ Jeux Olympiques

Exposition d'affiches sur les Jeux Olympiques

→ du 31 mai au 29 juin

■ Soirée jeux de société

En famille ou entre amis

→ vendredi 26 avril
à partir de 18h

Bibliothèque municipale - place du Général de Gaulle
03 44 78 50 40

catalogue en ligne : maignelay-montigny.bibli.fr
Facebook : Bibliothèque de Maignelay-Montigny

Horaires d'ouverture :

- les mardis de 10h à 12h et de 14h à 18h
- les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h

- les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- les samedis de 9h30 à 13h30

Pendant les vacances scolaires :

- horaires habituels
- et ouverture également les jeudis de 10h à 12h

SYNDICAT SCOLAIRE

Le Syndicat Scolaire Concentré Intercommunal a été créé en 2007. Il accueille 335 élèves répartis dans 16 classes. Il regroupe les communes de Coivrel, Ménévillers, Montgerain, Saint Martin-aux-Bois et Maignelay-Montigny.

■ Challenge écomobilité scolaire

La Communauté de Communes du Plateau Picard s'engage pour promouvoir les modes de déplacement actifs. C'est un pas de plus pour l'environnement et pour la santé !

La collectivité récompense chaque élève participant au challenge en se déplaçant dans chaque classe et en lui remettant un diplôme suivant le classement obtenu (diplôme de la classe la plus éco mobile, diplôme de la meilleure progression ou diplôme de participation).

La collectivité finance dans chaque classe participante une animation « **sensibilisation à l'écomobilité** ».



14 classes ont participé à ce challenge sur le Plateau Picard dont la classe de CP de l'école Albert Camus.

Petit retour en vidéo sur les animations en classe :

www.plateaupicard.fr/actualites/animations



■ DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le budget du Syndicat Scolaire a été voté le 12 mars dernier.

Une hausse des crédits de 10 % par enfant pour les fournitures scolaires a été votée !

Le budget de fonctionnement du Syndicat Scolaire s'élève à 467 000 €.

Des nouveaux dispositifs PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) seront installés dans les 3 écoles prochainement pour un montant de 11 210 €. Il s'agit d'alarmes incendie, attentats-intrusions et risques majeurs afin d'assurer la sécurité des élèves en cas de risques majeurs.



■ Inscriptions dans les écoles

► Ecole maternelle Charlotte Dussarps

Les familles pourront faire admettre leur enfant né en 2021 (en petite section) et 2022 (en toute petite section sous condition de places disponibles) sur rendez-vous uniquement :

- Lundi 13 mai de 8h40 à 18h
- Mardi 14 mai de 16h35 à 18h30
- Jeudi 16 mai de 16h35 à 18h
- Vendredi 17 mai de 16h35 à 18h30
- Mardi 21 mai de 16h35 à 18h30
- Jeudi 23 mai de 8h40 à 18h



La prise de rendez-vous se fera directement auprès du directeur en scannant le QR code ci-dessus.

En cas de problème, merci de contacter le directeur à l'adresse mail : ce.0601479g@ac-amiens.fr

Se munir :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- du livret de famille
- du carnet de santé ou un certificat médical attestant que l'enfant a subi les vaccins obligatoires
- de 2 photos d'identité

► Ecole élémentaire Albert Camus

Les familles pourront faire admettre leur enfant né en 2018 sur rendez-vous uniquement aux dates suivantes :

- Vendredi 24 mai de 8h30 à 18h
- Lundi 27 mai 2024 de 8h30 à 18h
- Mardi 28 mai 2024 de 16h30 à 18h
- Jeudi 30 mai 2024 de 16h30 à 18h



La prise de rendez-vous se fera directement auprès de la directrice en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : <https://sondage.apps.education.fr/poll/answer/fPQaZQR5seMYyXd5Q>

En cas de problème, merci de contacter la directrice à l'adresse mail : ce.0600593u@ac-amiens.fr

Voici la liste des documents à fournir :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé ou un certificat médical attestant que l'enfant a eu les vaccins obligatoires

Pour les parents qui le souhaitent, une visite de la classe et rencontre avec le maître de CP sera possible le vendredi 31 mai entre 17h et 18h30 (par créneaux de 15 minutes), uniquement sur rdv via l'adresse mail de l'école ou lors du rendez-vous pour l'admission.

► Ecole élémentaire Gabriel Bourgeois

Les inscriptions se dérouleront les mardis 7, 14 et 21 mai. Il est nécessaire de prendre rendez-vous soit par mail : ce.061403z@ac-amiens.fr ou par téléphone (le mardi de préférence) ☎ 03 44 51 14 45.

Les documents à fournir sont identiques à ceux de l'École Albert Camus. Ce rendez-vous sera l'occasion de présenter votre enfant mais aussi de répondre à vos interrogations concernant le CP. En complément, une réunion d'information sur les méthodes pédagogiques mises en place par l'enseignante aura lieu fin juin.

Pour faciliter les échanges lors des rdv pour les admissions, merci de venir sans enfant dans la mesure du possible.

Nous avons rencontré Mme Laurence Gaignon, directrice de l'école primaire Gabriel Bourgeois. Elle présente son établissement et les projets scolaires.

▪ Depuis combien de temps, enseignez-vous ici ?

J'enseigne à Maignelay-Montigny depuis maintenant quelques années (septembre 1993) et me suis investie dans la direction de l'école Gabriel Bourgeois lors de la rentrée 2024. Notre école se compose de 4 classes à double niveau où 91 élèves sont actuellement scolarisés du CP au CM2.

▪ Comment est composée l'équipe éducative ?

Notre équipe se compose de 5 enseignantes et 2 AESH ainsi que d'un RASED composé d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée. Nous sommes également accompagnées de 2 intervenants, l'un en EPS et l'autre en musique. Une employée communale veille à la propreté de nos locaux.

▪ Quels sont actuellement les projets scolaires ?

Dans le cadre du projet d'école, nous poursuivons l'immersion en langue Anglaise avec les interventions de Pooorva Gupta, originaire de New Delhy. Chaque année, nous rédigeons un projet qui nous permet de bénéficier de la présence d'une assistante d'anglais.

Cette année, les 4 classes ont bénéficié d'une initiation au Tennis de table dispensée gracieusement par le Club de Breteuil. Les séances ont été animées par Monsieur Lamourette à la salle du Marmouset. Nous bénéficions d'autre part de 12 séances de piscine pour chaque classe, financées par La Communauté de Commune du Plateau Picard. Nous sommes également attachées aux interventions du policier municipal, dans le cadre de l'éducation à la prévention routière. Chacun des 5 niveaux d'enseignement bénéficiant de 2 séances spécifiques et d'une séance bilan. Sans oublier la précieuse collaboration de l'école de musique Forte Piano ; Mathias Longuépée intervient tous les lundis après-midi, notamment cette année avec une initiation à la guitare pour les plus grands. La rémunération des ces intervenants étant prise en charge par la municipalité et le Syndicat Scolaire.

▪ L'école a également mis en place une ATE. En quoi cela consiste ?

Une Aire Educative Terrestre (ATE) est un **petit territoire naturel, ou un espace vert, géré de manière participative par les élèves**, encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement. **Les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.**

Le projet est structuré autour de 3 piliers :

- **Connaître** : acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel
- **Vivre** : découverte du territoire et de ses acteurs
- **Transmettre** : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé

« Les élèves se réunissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative »



PICARDIE NATURE

Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui :

- œuvrent à la connaissance de la biodiversité
- agissent en protégeant des espèces ou milieux menacés
- interviennent pour le respect de la réglementation
- militent pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement
- contribuent à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie



Picardie Nature est membre de France Nature Environnement et France Nature Environnement Hauts-de-France.

→ www.picardie-nature.org

▪ Quels sont les objectifs d'une ATE ?

- **Reconnecter** les élèves à la nature, faire l'école hors des murs en lien fort avec le territoire
- **Créer** des projets pédagogiques porteurs de sens, collectifs et innovants
- **Participer** à la formation des éco-citoyens de demain, conscients des enjeux environnementaux et en capacité d'agir sur leur territoire
- Permettre à des élèves d'**expérimenter** l'implication dans la vie publique et créer l'envie de continuer

Depuis 2019, nos élèves ont pu découvrir et approfondir de nombreux sujets : des araignées en passant par les coccinelles, le lièvre d'Europe, le renard roux, les oiseaux ou encore les reptiles.

Ils ont contribué à la réalisation de nombreux aménagements : gîte à hérisson, passage à faune, bac à boue pour les hirondelles, mise en place d'une gestion différenciée.



▪ Ce projet a aussi des impacts sur les autres enseignements ?

Tout à fait, les savoirs acquis tout au long de l'année servent également de socle aux apprentissages liés aux matières scolaires fondamentales et aux diverses compétences qui doivent être développées par nos élèves.

Nous avons obtenu la **labellisation** "Aire Terrestre Éducative" accordée par l'Office Français de la Biodiversité, mettant ainsi en valeur la qualité de ce projet et des actions de protection mises en place.

« Nous avons obtenu la labellisation "Aire Terrestre Éducative" »

▪ Voulez-vous ajouter un élément sur l'ATE ?

Je profite de cette occasion pour solliciter les lecteurs de cet entretien. Si vous souhaitez nous aider à poursuivre ce projet pour les 2 années à venir, nous vous invitons à vous rendre sur le lien suivant :

<https://trousseaprojets.fr/projet/9566-ate-maignelay-montigny>

Merci par avance pour votre participation !



■ ÉLAGAGE

La société Loiseleur a procédé à l'élagage des arbres square de la Paix, autour du monument aux morts.



■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'audit du diagnostic sécurité et circulation avait préconisé des améliorations à certains endroits de la commune.

Un programme de 44 400 € de travaux d'aménagement de voirie sera engagé cette année afin d'apporter ces améliorations. Nous avons obtenu des subventions de l'Etat et du Département à hauteur de 14 066 € chacun.

Des plots Led solaires ont d'ores et déjà été installés aux entrées de la commune rues de Saint Just et de Saint Martin afin de matérialiser plus efficacement les "haricots" permettant de faire ralentir les véhicules.

Un dispositif a également été installé sur le passage piéton entre le gymnase et le parking de la petite enfance.

D'autres aménagements sont programmés cette année afin d'améliorer la sécurité notamment au croisement des rues de Sains et de Crèvecœur-le-Petit et en entrée d'agglomération rue de la Madeleine.



passage piéton entre le gymnase et le parking de la petite enfance



entrée d'agglomération rue de Saint Martin

■ RÉCUPÉRATEURS D'EAU

Des récupérateurs d'eau de 300 L chacun ont été installés par les services techniques dans les 2 cimetières.



Cimetière rue Marceau Objois



Cimetière du Courtil-Fresnoy

■ RÉALISATION D'UNE ALLÉE PIÉTONNE

Les travaux de réhabilitation de l'allée piétonne le long des douves par l'entreprise Sauval TP sont terminés.



LES ROUTES DE L'OISE

Maignelay-Montigny accueille l'arrivée de la 1^{ère} étape des Routes de l'Oise 2024 !

Le samedi 18 mai prochain, notre commune accueillera la 40^{ème} édition de cette course cycliste en devenant ville arrivée de la première étape qui partira de Beauvais.

🚲 1^{er} passage entre 16h et 16h40

en provenance du rond point de la Vierge

→ rues de Saint Just, de la Gare, François Mitterrand, du Général Leclerc et de Ravenel



🚲 Arrivée entre 17h et 17h50

en provenance de Coivrel par la D938

→ rues de la Madeleine, de Saint Just, de la Gare et François Mitterrand, arrivée devant le parking en face du gymnase

Venez nombreux encourager les coureurs !



En route vers les JO de Paris 2024

JOUONS AVEC LES JO DE PARIS 2024



SUR L'AFFICHE OFFICIELLE DES JO DE PARIS 2024 QUE TU TROUVERAS EN DERNIÈRE PAGE, RELÈVE LES DÉFIS PROPOSÉS !

✓ Défi 1 : Trouver les mascottes

Il y a 8 « Phryges ». Indices : 3 ne sont pas rouges. Regarder vers le métro aérien. Observer les personnages du balcon attentivement. Observer les tribunes.

✓ Défi 2 : Trouver les symboles olympiques

- Les anneaux olympiques (en fer forgé et en couleurs)
- Le dessin de la flamme olympique (2 fois)
- La torche olympique (pas encore allumée)
- Le porteur de la flamme
- La devise olympique (Citius Altius Fortius Communiter)
- Le drapeau olympique
- La statue du Discobole
- La mascotte : « Phryge » (8 fois)
- Les médailles (or, argent et bronze)
- Le podium

✓ Défi 3 : Trouver les différents monuments / lieux de Paris

- La tour Eiffel
- La Seine
- Le Trocadéro
- L'Arc de Triomphe
- Le Grand Palais
- L'Obélisque de la Concorde
- Les jardins de Versailles
- Les Invalides
- Le stade de France
- La fontaine Wallace
- Le pont Alexandre III
- Le métro

✓ Défi 4 : Trouver les différents sports représentés

(47 dont 18 paralympiques)

- ◆ Le plongeon
- ◆ La voile
- ◆ L'aviron
- ◆ Le badminton
- ◆ La natation
- ◆ La boxe
- ◆ Le tennis de table
- ◆ Le football
- ◆ Le canoë-kayak
- ◆ L'athlétisme
- ◆ Le saut en hauteur / en longueur
- ◆ Le marathon / fond et demi-fond
- ◆ L'escalade
- ◆ Le taekwondo
- ◆ Le BMX
- ◆ Le skate
- ◆ Le break dance
- ◆ L'équitation
- ◆ Le water-polo
- ◆ Le cyclisme et le para cyclisme
- ◆ Le tennis fauteuil
- ◆ Le tir en fauteuil
- ◆ Le volleyball assis
- ◆ L'escrime fauteuil

✓ Défi 5 : Trouver le porteur de la flamme

✓ Défi 6 : Trouver les autres lieux représentés

- ★ La Marina de Marseille (épreuves de voile)
- ★ La vague de Teahupo'o à Tahiti en Polynésie française (épreuves de surf)
- ★ Le berceau du mouvement paralympique : la ville anglaise de Stoke Mandeville d'où partira la flamme paralympique

Remise de la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif
à M. Julien NAVARRO le 10 février 2024



J'ai l'honneur et le plaisir aujourd'hui, pour la 1^{ère} fois, de décerner la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, à Monsieur Julien NAVARRO, Président du Judo Club de Maignelay-Montigny, pour son engagement associatif depuis 30 années !

J'aimerais vous rappeler rapidement l'histoire de cette décoration :



Si depuis les Jeux Olympiques de 1896 initiés par Pierre de Coubertin, le sport occupe une place de plus en plus importante en France, il faut attendre la fin des années vingt du siècle dernier

pour voir la création d'une médaille destinée à distinguer les personnes dédiées à la cause sportive. Ainsi, le président Gaston Doumergue officialise la création de la Médaille d'Honneur de l'Education physique, par décret du 4 mai 1929.

Après la seconde Guerre Mondiale, la distinction est renommée Médaille d'Honneur de l'Education Physique et des Sports et en 1956 est créé l'ordre du Mérite sportif.

Quelques années plus tard, en 1963, le Général de Gaulle crée l'ordre national du Mérite, qui supprime l'ordre du Mérite sportif et seize autres ordres nationaux.

Et c'est en 1969 qu'est instaurée la médaille de la jeunesse et des sports qui prendra en 2013, le nom de Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.



La médaille est destinée à honorer les personnes qui se sont distinguées au service des associations et en particulier des sports et de la jeunesse.

C'est donc avec une immense joie et beaucoup d'émotion que je remets aujourd'hui cette médaille (échelon bronze) à Julien NAVARRO. C'est en 1992, au collège à

l'âge de 14 ans que le jeune Julien découvre le judo jujitsu lors d'une démonstration.

Il rejoint immédiatement le club de Maignelay-Montigny créé en 1981 et en devient dirigeant dès 1994.

Deux ans plus tard en 1996 il en est le trésorier puis président en 1997 suite à



la démission du professeur, président de l'époque et pour éviter la dissolution qui était sérieusement envisagée par les dirigeants.

En moins de deux mois, un nouveau professeur est recruté et fait revivre le club. Après une pause obligatoire au service militaire, Julien reprend la présidence du club en 2001 où il a réussi à fidéliser les adhérents et augmenter le nombre de licenciés qui était inférieur à 60 pour en compter plus de 130 aujourd'hui.

En 2011, Julien accède au grade de ceinture noire plus préoccupé de la santé de son club que de son propre parcours sportif.

C'est bien là le Julien que nous connaissons tous : généreux, disponible, à l'écoute et très proche des membres, ce qui crée un climat de convivialité reconnu de tous ! Il n'hésite pas à remplacer le professeur lors de ses absences !

Cette distinction, Julien, est un gage de reconnaissance de la Nation pour ton investissement désintéressé au service de nos concitoyens, notamment les plus jeunes, et du sport. Tu l'as pleinement mérité !

Félicitations pour ce parcours exemplaire !
Bravo à toi !

Denis FLOUR,
Maire de
Maignelay-Montigny



La France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques à l'été 2024. Maignelay-Montigny a été labellisé « Terre de Jeux 2024 ». L'occasion de mettre en lumière un sport olympique pratiqué dans notre commune.

N°4 • Le volley-ball

Le volley-ball est né dans la même université que le basketball, à Springfield, dans le Massachusetts, en 1895. Le but de William G. Morgan, son inventeur, était de proposer une activité accessible aux personnes plus âgées, et s'appelaient à la base « mintonette ». Le volley-ball s'exporte très rapidement, puisque dès le tout début du 20e siècle, il se développe au Canada, puis à Cuba au Japon et dans d'autres pays d'Asie. Un demi-siècle plus tard, en 1947, la Fédération Internationale de Volleyball (FIVB) est créée. Les premiers championnats du monde masculins suivent un an plus tard, et en 1952 sont organisés les premiers championnats du monde de volley-ball féminin.



○ En bref

Le volley-ball oppose des équipes de six joueurs qui sont départagées au meilleur des cinq sets, sur un terrain de dix-huit mètres de long sur neuf mètres de large. Chaque set se joue en 25 points gagnants, et si les deux équipes remportent deux sets chacune, le cinquième se joue cette fois en 15 points. Au volleyball, le ballon peut atteindre une vitesse de 130 km/h, notamment sur les services sautés et les smashes spectaculaire qui demandent une grande puissance, mais aussi des réflexes très développés pour pouvoir les rattraper.

○ Histoire olympique

C'est à Tokyo, lors des Jeux de 1964, que le volleyball fait son arrivée au programme olympique. Initialement, les compétitions féminine et masculine se déroulaient sous la forme d'un championnat où toutes les équipes se rencontraient. Finalement, huit ans plus tard, la compétition prend la forme d'un tournoi classique avec une phase de poule suivie d'un tour final avec quarts de finale, demi-finale puis finale pour déterminer les médaillés.

Le palmarès olympique a été successivement dominé par l'Union Soviétique et Cuba dans les années 1980, l'Italie et la Chine dans les années 1990, et enfin le Brésil dans les années 2000. Au tableau des médailles, l'Union Soviétique, le Brésil et les Etats-Unis restent en tête, et sont les trois seules nations à cumuler au moins dix médailles.



○ Epreuves en 2024

Les tournois de volley-ball (femmes/hommes) se dérouleront entre le 27 juillet et le 11 août

○ Volley-ball assis

Le volley-ball assis est une variante du volley-ball. Il se joue par deux équipes de six joueurs qui se déplacent, à la force de leurs bras, assis au sol, pendant les matchs. Avec son terrain plus petit et son filet plus bas que le volley-ball olympique, le volley-ball assis c'est un jeu rapide et des matchs intenses.

Le volley-ball, dans sa version assise, existe depuis 1943, en activité de rééducation pour les soldats blessés. La discipline a fait son entrée au programme paralympique lors des Jeux de 1980 pour les hommes, les femmes ne feront leur entrée que 24 ans plus tard, à Athènes en 2004. Ce sport est réservé aux personnes en capacité de se déplacer en position assise avec facilité et en sécurité.



○ Epreuves en 2024

Les épreuves de volley-ball assis se dérouleront du 29 août au 7 septembre 2024

Le mot des dirigeants du Volley-ball Club Maignelay-Montigny (VBCMM)

Le club de volley ball, le VBCMM existe sur la commune de Maignelay-Montigny depuis plus de 40ans. L'esprit d'un sport collectif est riche de partage, de soutien au profit d'une équipe, d'une famille sportive. Aujourd'hui notre club compte une cession "enfants" ouverte à partir de 8ans, dont l'entraînement a lieu le mardi soir de 18h à 19h30. Une cession "Loisirs", le vendredi soir de 20h30 à 22h30 à partir de 16ans ouverte à tous ceux qui souhaitent découvrir notre sport. Enfin une équipe féminine engagée en championnat interdépartemental dont l'entraînement à lieu le mardi soir de 20h à 22h.

Equipe féminine qui depuis 2 années consécutives accède aux demi-finales de la coupe de l'Oise.

La nouveauté pour la saison 2024 / 2025 dès le mois d'octobre, l'engagement d'une équipe masculine en championnat interdépartemental.

Pratiquer un sport collectif est une ouverture aux autres, c'est de grandir ensemble, de regarder dans la même direction. Notre ambition est de former la jeunesse d'aujourd'hui pour de meilleurs adultes demain.

Aimer le sport, c'est aimer la vie !





Durant la première semaine des vacances de février, 49 jeunes de 6 à 15 ans ont pris la direction du Collet D'allevard pour un séjour d'initiation au ski.

Nouveauté de l'année : les enfants ont découvert la conduite d'attelage !

Merci à l'équipe composée de Methap, Siham, Juline, Justine, Julien et Bernard.

Le séjour sera renouvelé l'an prochain !



Informations / contact / réservations :

Service jeunesse
rue Antoine Marminia

☎ 03 44 78 89 16

jeunesse@maignelay-montigny.fr

📘 Enfance/Jeunesse Maignelay-Montigny



Enfance Jeunesse
Maignelay



Scanne le code QR pour suivre le compte



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 08h à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis : de 09h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les infractions de bruit de voisinage sont des infractions de 3^{ème} classe qui relèvent du Tribunal de Police. Les sanctions encourues correspondent à une amende qui peut atteindre un montant de 460 €, doublée en cas de récidive. Une peine complémentaire permettant la confiscation de la chose bruyante peut être demandée par l'autorité judiciaire.

DÉJECTIONS CANINES

Par mesure d'hygiène publique, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe fixée à 35 euros.



Mairie

rue François Mitterrand
60420 Maignelay-Montigny
☎ 03 44 51 14 01
@ mairie@maignelay-montigny.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
09h - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi : 09h - 12h

Permanence de M. le Maire

Tous les jours de la semaine sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

Permanence logements

Les vendredis de 17h30 à 18h30 et sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

Permanence travaux et urbanisme

Sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

Mission Locale

Permanences sur rendez-vous les 23 et 30 avril après-midi
☎ 03 44 78 72 00

Recensement des jeunes

Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à leur date d'anniversaire. Se présenter au secrétariat de Mairie avec le livret de famille.

VIGIPIRATE : NIVEAU URGENCE ATTENTAT

Le plan Vigipirate a été rehaussé à son niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire le 24 mars dernier.

FAIRE FACE ENSEMBLE À tout moment, rester vigilant ! rendez-vous sur : <https://vigipirate.gouv.fr>

SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN
Appropriez-vous votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.

CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES
Conseils et assistance sur : cybermalveillance.gouv.fr

PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER
Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation.
stop-djihadisme.gouv.fr
0 800 005 696

FORMEZ-VOUS AU SECOURISME
Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies.
<https://gouvernement.fr/ricquesal/se-former-aux-premiers-secours>

PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE
« conseils aux voyageurs » sur : diplomatie.gouv.fr
Inscription sur le site **ARIANE** : paste1.diplomatie.gouv.fr/mildarfane

17
POLICE SECOURS

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES



Etat civil

La mairie de Maignelay-Montigny vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, Pacs ou du décès de votre proche dans cette rubrique. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord. Pour cela, il vous suffit de vous rendre en mairie et de remplir le document prévu à cet effet.

Depuis février, la commune compte :

- 1 Pacs
- 2 Décès



■ UMRAC

▶ Thé dansant animé par Bruno & Giovanni

Dimanche 21 avril 2024 à 14h30, salle Marcel Ville
Pâtisseries et boissons sur place
Entrée : 10 €

Renseignements et inscriptions :

M. Péronnet ☎ 03 44 51 15 05

Mme Ricard ☎ 03 64 20 55 72

Farida ☎ 06 33 93 20 21

■ AAE TENNIS DE TABLE

▶ Tournoi amical

Mardi 23 avril 2024 à partir de 19h

Salle du Marmouset

Gratuit et ouvert à tous, licenciés ou non

Dans un esprit convivial, se défier en famille et/ou entre amis

Renseignements ☎ 06 47 88 16 56 / 06 86 99 33 01

■ COMITÉ DES FÊTES

▶ Thé dansant animé par Hervé Delohen

Jeudi 9 mai 2024 de 14h30 à 19h30

Salle Marcel Ville

Ouverture des portes à 14h

Entrée : 10 €uros

Buvette et pâtisseries

Renseignements et réservations ☎ 06 75 99 22 73

■ SOCIÉTÉ HISTORIQUE

▶ Sortie au musée archéologique de Vendeuil-Caply

Samedi 4 mai 2024

Parcours permanent : de la préhistoire au Moyen-Age, présentation des découvertes archéologiques de Vendeuil-Caply et du secteur de Breteuil/Froissy

Exposition temporaire : « La Dolce Villa », vivre à la romaine dans les campagnes du nord de la Gaule

13h30 : départ du parking rue de la Gare en covoiturage

14h : visite guidée du musée

Entrée gratuite pour les adhérents sinon 3 €

▶ Sortie aux carrières de Confrécourt

Dimanche 2 juin 2024

Les anciennes carrières souterraines de Confrécourt recèlent des souvenirs gravés dans la pierre par les poilus. Elles constituent un témoignage unique de la Grande Guerre.

13h15 : départ du parking rue de la Gare en covoiturage

14h30 : rdv fixé à la Croix-Brisée (Nouvron-Vingré dans l'Aisne)

Visite gratuite pour les adhérents sinon 5 €

Renseignements et réservations :

Mme Véronique Grignon-Ponce ☎ 06 64 34 64 71

■ LE GOÛT DES AUTRES

▶ Assemblée Générale de l'association

Vendredi 19 avril à 19h

Salle du Marmouset

▶ Atelier cuisine parent enfant

Samedi 11 mai de 14h à 17h30

Salle du Marmouset

Places limitées à 20 enfants (avec un parent)

5 € par enfant et par adulte

▶ Fête des Voisins

Samedi 1^{er} juin à partir de 18h

Rue du Caurel

Thème : Les Jeux Olympiques

■ CULTURE JEUNESSE & SPORT

▶ Thé dansant animé par Guillaume Pruvost

Lundi 20 mai de 14h30 à 19h30

Salle Marcel Ville

Tarif : 10 €uros

Buvette et restauration sur place

Renseignements et réservations :

Farida ☎ 06 33 93 20 21

Patrick Vauchelle ☎ 06 01 46 47 29

■ ENSEMBLE & SOLIDAIRES

▶ Sortie aux hortillonnages d'Amiens

Jeudi 13 juin 2024

7h30 : départ parking rue de la Gare en car grand tourisme

9h : accueil petit déjeuner

Présentation de la gamme Florilège (sans obligation d'achat)

Déjeuner (entrée, plat, dessert, 1/4 de vin, café) à la Ferme

Accueil de la Mare du Bois

16h à 17h : visite des hortillonnages en barque

Adhérent : 34 €, non adhérent : 36 €

Date limite de réservation le 13 mai

Renseignements et réservations :

Mme Anne-Marie Claerebout ☎ 06 64 43 09 15

■ UN AVENIR POUR LE CHÂTEAU

▶ Assemblée Générale de l'association

Samedi 13 avril 2024 à 10h, salle à l'étage de la bibliothèque

Cette assemblée générale sera l'occasion de vous présenter un bilan des actions et animations organisées par l'association en 2023, ainsi qu'un état d'avancement des procédures de cession du château et d'aménagement du site.

Un échange suivra sur les propositions d'actions de l'association en 2024.

Des témoignages de chantiers d'insertion et/ou de chantiers internationaux Concordia seront présentés et nous permettront d'échanger sur les perspectives d'intervention de l'association à moyen terme.

■ ASMM

▶ Opération « Amène ta copine »

Tu aimes le foot ? Tu as entre 6 et 13 ans ?

Journées portes ouvertes les mercredis 10 et 17 avril 2024

Stade Georges Normand

Horaires : pour les filles nées de 2019 à 2015 de 14h à

15h30, pour les filles nées de 2014 à 2011 de 16h à 17h30

Renseignements : Estelle ☎ 06 79 18 08 24

▶ Finale du challenge Normand

Mercredi 1^{er} mai à 14h30, stade Georges Normand

▶ Finale de la coupe Chivot

Mercredi 1^{er} mai à 16h30, stade Georges Normand

■ PÉTANQUE CLUB

▶ Le club de pétanque organise :

→ Le qualificatif championnat mixte le 14 avril à partir de 10h

→ Le championnat de l'Oise Vétérans les 17 et 18 avril A l'issue, une qualification pour le championnat de France.

→ Le qualificatif Doublette Sénior le jeudi 9 mai à partir de 10h

N'hésitez pas à aller encourager les joueurs !

Buvette et restauration sur place.

■ AMICALE DU PERSONNEL

▶ Brocante d'été

Dimanche 2 juin 2024 de 6h30 à 18h30
Rues du Général Leclerc et François Mitterrand
Particuliers : 1,50 € le ml, professionnels : 3,80 € le ml
Paiement à l'inscription avant le 24 mai
Renseignements et inscriptions :
☎ 03 44 51 14 01 / 03 44 78 50 40
(du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30)

Nouvelle association

■ JUSTICE POUR JACKY HECQUET

Cette association a pour but de connaître la vérité sur la mort de M. Jacky Hecquet et d'informer les gens sur l'avancée des recherches. M. Jacky Hecquet a été tué en 2002 à Viarmes en tentant de s'opposer au vol de son véhicule de chantier. A ce jour, les auteurs n'ont pas été identifiés.



Le président de cette association, M. Dany Hecquet, recherche un trésorier, un secrétaire et des adhérents. L'adhésion est gratuite.

Une plaque « Allée Jacky Hecquet » sera dévoilée à Ferrières le 2 juin prochain.

Renseignements ☎ 06 14 87 81 75
Facebook : Justice pour Jacky Hecquet

→ Pour paraître dans le prochain Mag info, les informations devront nous parvenir **avant le 23 mai 2024**

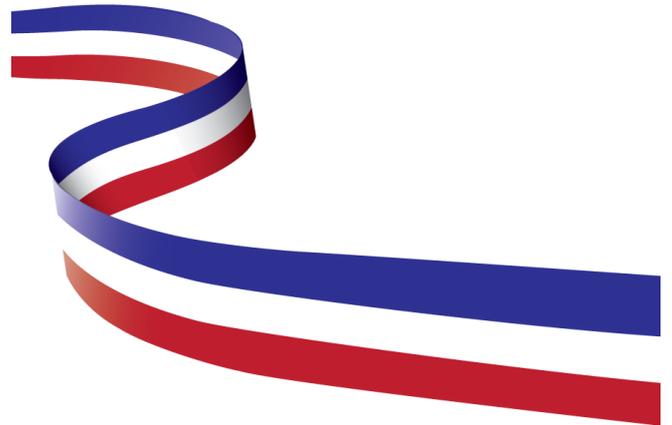
■ CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

◆ JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Jeudi 18 avril à 10h45
Stèle du collège M. et G. Blin
Avec la participation des élèves du collège

◆ JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai à 10h30
Monument aux Morts
Square de la Paix



L'agenda des manifestations

Avril 2024

▶ **Samedi 13 à 10h** - AG d'Un Avenir pour le Château, salle à l'étage de la bibliothèque

▶ **Jeudi 18 à 10h45** - Journée nationale du Souvenir de la Déportation avec les collégiens, devant le collège M. et G. Blin

▶ **Vendredi 19 à 19h** - AG du Goût des Autres, salle du Marmouset

▶ **Dimanche 21 à 14h30** - Thé dansant par l'UMRAC, salle Marcel Ville

▶ **Mardi 23 à 19h** - Tournoi amical de ping-pong, salle du Marmouset

Mai 2024

▶ **Mercredi 1^{er} à 14h30** - Finale du Challenge Normand, stade Georges Normand

▶ **Mercredi 1^{er} à 16h30** - Finale de la coupe Chivot, stade Georges Normand

▶ **Samedi 4 à 13h30** - Sortie à Vendeuil-Caply par la Société Historique

▶ **Mercredi 8 à 10h30** - Journée nationale de commémoration du 8 Mai 1945, square de la Paix

▶ **Jeudi 9 à 14h** - Thé dansant par le Comité des Fêtes, salle Marcel Ville

▶ **Samedi 11 à 14h** - Atelier cuisine du Goût des Autres, salle du Marmouset

▶ **Lundi 20 à 14h30** - Thé dansant par le CJS, salle Marcel Ville

Jun 2024

▶ **Samedi 1^{er} à 18h** - Fête des Voisins par le Goût des Autres, rue du Caurel

▶ **Dimanche 2 de 6h30 à 18h30** - Brocante par l'Amicale du Personnel, rues du Général Leclerc et François Mitterrand

▶ **Dimanche 2 à 13h15** - Sortie aux carrières de Confrécourt par la Société Historique

▶ **Jeudi 13 à 7h30** - Sortie à Amiens par Ensemble & Solidaires

*Evènements officiels et organisés par la mairie
Evènements associatifs*

Relève les défis proposés page 13 !

